

COMPTE RENDU AFFICHAGE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU **Mardi 2 septembre 2025** à la mairie à **19h30 en réunion publique**

Les conseillers ont délibéré favorablement pour

- Signer le contrat médecine du travail avec le CDG14 et dénoncer le contrat avec la MIST
- Accepter les dons de l'Association de Sauvegarde de l'Eglise Saint-Martin :
 - Affecter le don de 2146.00€ en fonctionnement (St Jean)
 - Affecter le don de 1592.40€ en investissement (cloche)
 - Affecter le don de 325 € en investissement (œuvre)
- Modifier le tableau des effectifs
- Demander une subvention à l'Onac et à la Région pour le Monument aux Morts
- Demander une subvention à l'OTC pour le lavoir
- Donner un avis positif sur le rapport émis par la chambre régionale des comptes Normandie sur le bilan de la CCPHB ;
-